

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR - SESSION 2024

ÉPREUVE DE RATTRAPAGE

INTERROGATION ORALE DE CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION

Le candidat traitera l'un des deux sujets proposés au choix.

SUJET 1

Thème – Paris, ville capitale ?

Vous présenterez et confronterez les documents suivants afin de répondre à cette question : en quoi ces documents éclairent-ils votre réflexion sur le thème « Paris, Ville capitale » ?

Document 1 : Apolline Guillot, « Le vélo nous rend-il (vraiment) plus doux ? ».

À l'occasion de ses voeux, la maire de Paris Anne Hidalgo annonce la création d'un « code de la rue parisien » pour améliorer la cohabitation des différents usagers de la route dans la capitale. De quoi nous rappeler que les « mobilités douces » n'adoucissent pas forcément les mœurs...

Une révolution est à l'œuvre dans les grandes villes. Nous entrons dans une période de déséquilibre en faveur des cyclistes, après une parenthèse durant laquelle le paysage urbain a été façonné par et pour les automobilistes [...]. Selon l'historien Peter Norton, spécialisé dans l'histoire des mobilités urbaines, jusqu'à l'arrivée des voitures, la rue était considérée comme « un espace public, ouvert à quiconque ne mettait pas en danger ou ne gênait pas les autres usagers ». Ainsi, avant l'apparition des automobiles, les rues accueillaient avec succès des modes de transport très différents, notamment les piétons, les chevaux et, plus tard, les tramways. Ces trois modes n'ont en apparence rien à voir. Pourtant ils cohabitaient, en partie parce qu'ils se déplaçaient à peu près à la même vitesse. Les automobiles, elles, ont été conçues pour la vitesse. Conduire suffisamment lentement pour rester compatible avec les rues à usages multiples revient à nier l'objectif même de l'achat d'un véhicule. [...] Progressivement, la rue devient un lieu de transit rapide et dangereux : on cesse d'y voir traîner des enfants et des commerçants à la sauvette. [...]

Aujourd'hui, les moyens de transport alternatifs reviennent en force. Mais entretemps, les usagers ont pris de mauvaises habitudes. [...] Les cyclistes, longtemps obligés de slalomer entre des bus et des taxis excités, étaient jusqu'à peu assimilables à des piétons. Des proies, pas des prédateurs. La mise en place de pistes cyclables, véritables petites autoroutes, ainsi que l'arrivée de vélos électriques, les ont fait passer dans la catégorie des dangers. Ils ont à la fois la certitude d'être du bon côté de l'histoire (contrairement aux moteurs, polluants), et la certitude de ne plus risquer leur peau (contrairement aux piétons, si lents), ce qui les dote d'un avantage considérable quand vient le moment d'insulter les gens au croisement ou de griller le feu rouge.

Le problème, c'est que ces conflits découlent presque tous d'une compréhension très simpliste du rapport de cohabitation en ville : la lutte pour la survie. En réalité, la cohabitation entre piétons, voitures et cyclistes n'est pas une question darwiniste, où les plus lents et les plus polluants disparaîtraient. [...] Échanger une hégémonie de la voiture

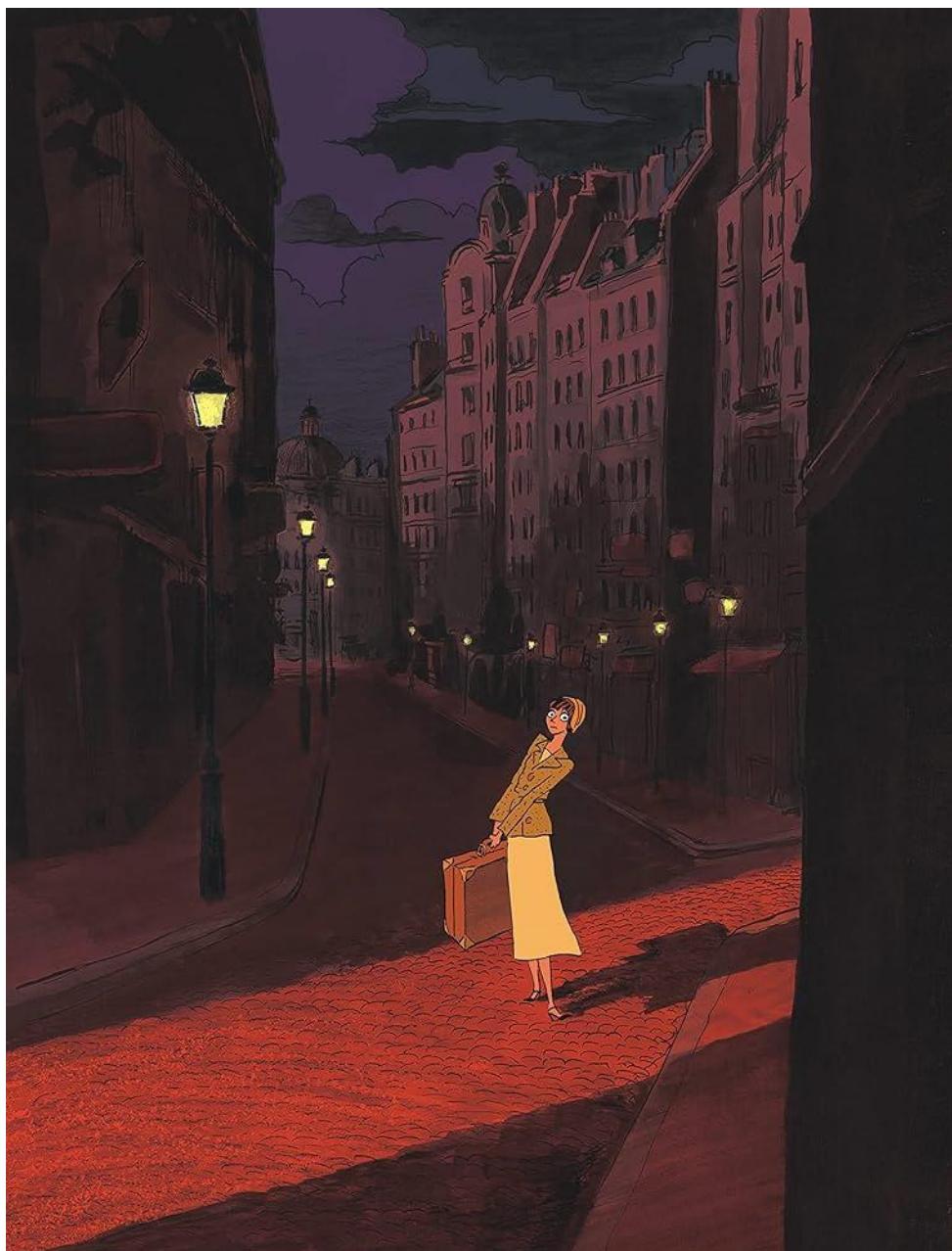
BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR - SESSION 2024

ÉPREUVE DE RATTRAPAGE

contre une hégémonie des vélos, sans se soucier d'éduquer ces derniers, c'est mal comprendre que la route est désormais un lieu de croisement de multiplicités d'usagers et de pratiques contradictoires. [...] Matérialiser cette existence par un code de la rue, c'est prendre acte de ce besoin de matérialiser la justice au cœur de nos pratiques les plus quotidiennes.

Apolline Guillot, « Le vélo nous rend-il (vraiment) plus doux ? »,
© *Philosophie magazine*, 27 février 2023.

Document 2 : Planche de la bande dessinée *Miss Pas Touche* d'Hubert et Kerascoët, intégrale, 2015, Editions Dargaud.



© Hubert, Kerascoët © Dargaud 2023

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR - SESSION 2024

ÉPREUVE DE RATTRAPAGE

SUJET 2

Thème – Paris, ville capitale ?

Vous présenterez et confronterez les documents suivants afin de répondre à cette question : en quoi ces documents éclairent-ils votre réflexion sur le thème « Paris, Ville capitale » ?

Document 1 : Sylvain Ageorges, *Sur les traces des Expositions universelles*.

L'idée d'exposer publiquement des produits industriels et agricoles naquit à Paris au XVIII^e siècle. [...] Tout changea en 1851 lorsque Londres organisa la première Exposition universelle, *The Great Exhibition of the Works of Industry of all Nations*¹, dont le titre lui-même résonnait comme un programme : la grande nouveauté était de présenter non seulement les produits nationaux mais aussi ceux des pays voisins. Invitée d'honneur, la France occupait la plus grande place dans la section étrangère. La manifestation londonienne remporta un succès éclatant : un million de visiteurs se pressèrent au Crystal Palace, majestueux bâtiment de verre construit spécialement pour l'occasion.

Au sortir d'une visite qui lui fit forte impression, l'empereur Napoléon III commanda immédiatement une exposition similaire en France, à l'horizon de 1855. Cette décision, prise au sommet de l'État, faisait de la manifestation un acte hautement politique ; il en alla de même pour les éditions suivantes, toujours voulues par le pouvoir et empreintes d'une grande charge symbolique. La deuxième exposition universelle parisienne, en 1867, célébra les victoires militaires du Second Empire ; l'Exposition de 1878 voulut être celle de la réconciliation nationale après les affrontements de la Commune ; celle de 1889 fêtait le centenaire de la Révolution française — les monarchies européennes s'abstinrent donc d'y participer officiellement mais, économie oblige, encouragèrent leurs industriels à faire le déplacement. La manifestation de 1900 salua le tournant du siècle. L'Exposition coloniale de 1931 mit à l'honneur la puissance de la France d'outre-mer et l'exposition de 1937, décidée par le gouvernement du Front populaire, fut la dernière organisée en France.

Le principe était immuable : chaque pays était libre de présenter ce que bon lui semblait, dans un pavillon qu'il bâtissait sans autre contrainte que la superficie du terrain alloué par les organisateurs. Une différence notable avec les expositions actuelles — internationales plutôt qu'universelles, pour lesquelles les pays d'accueil construisent la plupart des pavillons sur des thèmes précis : « l'eau et la mer » pour l'exposition de Lisbonne en 1998, « la sagesse de la Nature » pour l'exposition de Aichi au Japon durant l'été 2005. [...]

¹ Soit en français « la grande exposition des ouvrages de l'industrie de toutes les nations ».

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR - SESSION 2024

ÉPREUVE DE RATTRAPAGE

La tour Eiffel, édifiée en 1889, le Grand Palais en 1900 ou le palais du Trocadéro en 1937 sont les témoins les plus célèbres des expositions du passé alors que la majorité des pavillons, faits de bois et de torchis, de brique ou de plâtre, décorés de stuc et de céramique, étaient destinés à être détruits à la fin des festivités et ont aujourd'hui disparu.

Sylvain Ageorges, *Sur les traces des Expositions universelles. Paris, 1855-1937*,
© Parigramme, 2022, p. 4-7.

Document 2 : CHRISTO et JEANNE-CLAUDE, Empaquetage de l'Arc de Triomphe.



Photographie de l'empaquetage de l'Arc de Triomphe conçu par Christo et Jeanne-Claude, 26 septembre 2021, Paris.